

Communiqué de presse de l'Interfédération des CISP

Le 22 octobre 2025

L'Interfédération des CISP refuse de tourner le dos aux travailleurs et s'inquiète pour l'avenir du dispositif des Carrefours et Cités des métiers

L'Interfédération des CISP (Centres d'Insertion SocioProfessionnelle) a été informée de la décision de son ministre de tutelle de la retirer, à compter du 1^{er} janvier 2026, du dispositif des Carrefours et Cités des métiers.

Cette décision est intervenue sans aucune garantie de reprise des 18 travailleurs actuellement engagés sur ce dispositif, ni de leur réaffectation auprès d'un autre partenaire du projet.

L'Interfédéré tient à rappeler qu'elle avait effectivement exprimé la volonté de se retirer du dispositif à terme, en raison de problèmes de gouvernance, tout en garantissant que l'ensemble du personnel soit réaffecté dans des fonctions équivalentes, avec maintien des conditions de travail. Cette condition, essentielle, n'a pas été retenue.

Cette décision va à l'encontre du principe de respect des partenaires de terrain. Elle est d'autant plus préoccupante que le Gouvernement wallon reconnaît lui-même l'importance du rôle joué par les Cités des métiers dans l'orientation et l'accompagnement des publics, dans un contexte marqué par les réformes fédérales et une demande croissante d'appui.

Malgré les demandes répétées de l'Interfédéré, le Ministre a confirmé sa décision sans possibilité de réexamen.

La subvention annuelle liée à cette mission sera donc retirée, plaçant l'Interfédéré dans l'obligation d'initier une procédure de licenciement collectif. Dans ce cadre, elle s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables en la matière en vue de tenter d'éviter ou de réduire ce licenciement collectif ou d'en atténuer les conséquences.

Au-delà de cette situation préoccupante pour les travailleurs concernés, l'Interfédéré s'interroge sur la viabilité du dispositif à moyen terme :

- Qui accueillera les nombreux citoyens se présentant dans ces lieux d'orientation ?
- Comment garantir la qualité du service avec des équipes réduites ?
- Quelle cohérence entre les discours politiques et les moyens réellement accordés au terrain ?

L'Interfédéré déplore des choix budgétaires qui fragilisent des missions essentielles au service des citoyens et citoyennes de Wallonie.

L'Interfédéré appelle à un sursaut de responsabilité et de cohérence : l'orientation, la formation et l'accompagnement des publics ne sont pas des variables d'ajustement budgétaire, mais des piliers du vivre-ensemble et de l'avenir socio-économique de la Wallonie.

Contact presse :

Anne-Hélène Lulling
Secrétaire générale de l'Interfédération des CISP
annehelene.lulling@interfede.be
(+32) 474 74 99 57

www.interfede.be

